SPÉCIFICATIONS POUR LA CONTRACTUALISATION DU SERVICE DE PRESCRIPTION, CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DU RÉSEAU TRANSFRONTALIER DES CANYONS DE LA DESTINATION PIRINEOS-PYRÉNÉES POUR 2025 (AECTPP-2025-11)

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME CONTRACTANT

Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) PIRINEOS-PYRÉNÉES

2. PRÉSENTATION DU PROJET ET CONTEXTE

Après avoir terminé le projet INTURPYR, développé dans le cadre du programme POCTEFA 2014-2020 (https://www.espalet.eu/proyectos/inturpyr/), les travaux se poursuivent pour créer une destination unique au cœur des Pyrénées à travers un projet de coopération entre les deux parties, française et espagnole, à travers la coopération transfrontalière publique et privée, la revitalisation du tourisme et la promotion de l'innovation et de la recherche touristique.

Dans le cadre du développement de la destination et de la conception de produits touristiques transfrontaliers, le GECT PIRINEOS-PYRÉNÉES œuvre à l'entretien du réseau expérimental transfrontalier de canyons précité, qui bénéficie d'une image commune. À cet effet, suite aux améliorations apportées à l'équipement des canyons en 2017 et 2018 et au lancement d'un site Web d'information sur ledit réseau en 2019 et 2020, **http://canyoning.pirineos-pyrenees.eu/** , dans cette nouvelle étape, nous nous engageons à poursuivre la **prescription, le contrôle et le suivi de l'état dudit réseau** , notamment en termes de sécurité.

Ce réseau expérimental est actuellement composé de **SEIZE (16) CANYONS** qui sont répartis en différents Lots pour le processus d'appel d'offres, entre les Pyrénées Atlantiques, les Pyrénées Aragonaises et les Pré-Pyrénées, comme exprimé dans le tableau suivant :

Zone ou région	CANYON	LOT
Jacétanie	Phage Aguaré	LOT **1**
Alto Gállego	Luc Gorgol	LOT **2**
Sobrarbe	Viandicus Mirabal	LOT **3**
Ribagorza	Aigueta de Barbaruens Liri	LOT **4**
Sierras de Guara (Vallée de Huesca et Somontano de Barbastro)	Véro Fourmi	LOT **5**
La Soule	Ourdaybi	LOT **6**
Vallée d'Aspe	Anitch	LOT **7**
Vallée d'Ossau	Soussouéou Mordre Annulation Bious Gabas	LOT **8**

Tableau 1. Réseau de canyons transfrontaliers

Les informations actuellement disponibles sur ce réseau sont collectées sur le site Web suivant :

http://canyoning.pirineos-pyrenees.eu/

3. OBJET DU CONTRAT

Ce contrat porte sur les actions à réaliser dans les canyons sélectionnés et décrits dans le tableau 1, et qui consistent à :

1. Contrôle et surveillance de l'état de chaque canyon du point de vue de la sécurité (variations de débit, obstacles dans les cours d'eau, état des équipements ou autres situations potentiellement dangereuses)
2. Contrôle et surveillance de l'entretien courant des infrastructures installées, ainsi que des infrastructures plus anciennes ou non remplacées qui pourraient être endommagées, à l'exception des dommages causés par des phénomènes naturels extraordinaires ou des actes de vandalisme. Comprend, si nécessaire, le remplacement de la bande de contrôle du niveau de débit d'eau installée les années précédentes.
3. Participation à des réunions, au moins en début et en fin de saison 2025, de formation et de révision de la validation de la méthodologie visant à évaluer la dangerosité des canyons, en fonction de la difficulté technique et sportive du canyon et des situations dangereuses potentielles, principalement les variations de débit.

Le réseau disposera d'une série d'outils pour soutenir le suivi et la diffusion de l'état du réseau, tels que :

- Webcams installées dans une section de surveillance représentative de chaque canyon (si les conditions techniques et la disponibilité de la couverture le permettent), qui fourniront une image en accéléré des niveaux d'écoulement du canyon. Une bande de mesure du tirage du débit d'eau en circulation sera placée dans ladite section de contrôle.
- L'existence d'un site Internet où seront disponibles les images de ces webcams, les évaluations des risques émises par les prescripteurs agréés et d'autres informations complémentaires. Ce site Web servira de plateforme d'information sur l'état du canyon.

(http://canyoning.pirineos-pyrenees.eu/

4. DATE LIMITE ET BUDGET

La période d'exécution commence à compter de la signature du contrat, du **5 mai 2025 au 17 novembre 2025** , les deux dates incluses.

- Période de **prescription de contrôle et de surveillance du réseau canyon** .
  Du 16 mai au 10 novembre 2025 inclusivement.

- Période complète incluant réunions et rapports. **Du 5 mai 2025 au 17 novembre 2025** .
- Le budget maximum du marché, tous lots confondus, est **de HUIT MILLE SEPT CENTS EUROS (8.700,00 €),** TVA non comprise.

5. DOCUMENTATION À SOUMETTRE ET CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les offres peuvent être soumises en espagnol ou en français.

L'équipe d'évaluation des candidatures pourra être composée de représentants du GECT PIRINEOS-PYRÉNÉES et de ceux désignés par ses partenaires, le Gouvernement d'Aragon, le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées et le Conseil Provincial de Huesca.

Voici la documentation que doivent contenir les offres et leurs critères d' évaluation, sur un maximum de 100 points :

- **Document 1 : Rapport technique.** Maximum de **37 points**
  Il sera évalué avec un maximum de 37 points, en fonction de :
  - Nombre de visites en personne et d'ordonnances (en personne ou non) à chaque canyon. Maximum de **10 points**
  - Méthodologie et fonctionnement dans le contrôle et le suivi des visites de terrain. Maximum de **9 points**
  - Capacité et temps de réaction face à des phénomènes inattendus. Maximum de **6 points**
  - Création et promotion d'un réseau de collaborateurs. Maximum de **6 points**
  - Transmission d'informations et de données au GECT PIRINEOS-PYRÉNÉES et aux usagers. Maximum de **3 points**
  - Seront également prises en compte toute production et diffusion par d'autres médias d'informations sur la sécurité, l'environnement, etc. de chaque canyon. Maximum de **3 points**

- **Document 2 : Solvabilité et Equipement Technique.** Maximum de **12 points**
  L'équipement et le matériel techniques seront évalués avec un maximum de 12 points, en fonction de
  - Equipement technique (connaissance des canyons de la zone, formation à la sécurité, formation à l'installation et à l'équipement des canyons, etc.). Maximum de **9 points**
  - Ressources matérielles (véhicules, matériaux, appareils, etc.). Maximum de **3 points**

- **Document 3 : Proposition économique.** Maximum de **51 points**
  L'offre économique la plus basse pour chaque lot se verra attribuer un maximum de 51 points, tandis qu'une offre hypothétique égale au budget d'enchère maximum pour chaque lot recevra 0 point. Entre un point et un autre, un score sera effectué selon une proportion linéaire.

  Les offres dans lesquelles le prix de prescription (*Pp*) est inférieur à 80 % de la moyenne des offres de prescription présentées seront considérées comme des offres imprudentes, comme suit :

$$O_{temeraria} < 80\% \, O_{media}$$

  Être:
  $O_{temeraria}$: Chute imprudente
  O_{media} :Prix moyen des offres soumises

Si un soumissionnaire soumissionne pour plusieurs lots, des propositions individuelles doivent être soumises pour chaque lot, chacune contenant toute la documentation demandée au présent point 5 dans des enveloppes séparées.

6. CONTENU ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Document 1. Rapport technique (Longueur maximale **QUATRE (4) PAGES format A4** . (Taille de police minimale 10; interligne simple et marges minimales de 2,5 cm.) avec le contenu minimum spécifié, la méthodologie de travail proposée et les conditions de développement du travail.

1. L'adjudicataire effectuera le suivi, le contrôle et la surveillance des canyons sélectionnés dans les canyons sous sa responsabilité dans la période du **16 mai au 10 novembre 2025** , avec **au moins 4 visites sur place pendant ladite période** , coïncidant nécessairement avec des changements importants attendus dans les conditions dangereuses de chaque canyon.
   Ces changements importants se produiront probablement en fonction des événements météorologiques et des conditions du canyon, de sorte que l'évaluation des risques du canyon sera diagnostiquée et mise à jour directement par le prescripteur sur le site Web http://canyoning.pirineos-pyrenees.eu/ par accès avec un nom d'utilisateur et un mot de passe préalablement attribués.

L'offre comprendra une proposition de méthodologie et de calendrier pour le suivi et la surveillance.
Les visites en personne effectuées doivent être justifiées par l'envoi d'un justificatif graphique.

2. Le soumissionnaire retenu participera à la révision, à l'amélioration et à la mise à jour de la méthodologie utilisée pour établir les niveaux de danger pour la descente, en fonction de la difficulté technique du canyon et du débit.
   Pour ce faire, l'attributaire devra assister au minimum aux réunions de début et de fin de saison, convoquées par le GECT PIRINEOS-PYRÉNÉES.
   La méthodologie et le fonctionnement du site Web, http://canyoning.pirineos-pyrenees.eu/ Il sera validé au début de la saison 2025, sa validité sera testée par les prescripteurs et, si nécessaire, des ajustements pertinents seront effectués tout au long de cette saison.

7. SOLVABILITÉ TECHNIQUE. ÉQUIPE TECHNIQUE

Document 2 : Solvabilité et Equipement Technique. Conformément à l'ANNEXE I. Modèle de DÉCLARATION RESPONSABLE.

L'adjudicataire devra avoir dans son équipe technique de travail au moins 2 guides (un titulaire et un suppléant) titulaires d'au moins un des diplômes suivants : le diplôme espagnol de Technicien des Sports de Barranco ou le diplôme de Technicien des Sports de Barranco, ou le DEJEPS français de canyoning, ou le DEJEPS de spéléologie, le DEJEPS d'escalade ou le DEJEPS de Canoë -Kayak, avec une spécialité canyoning ; et **qui ont chacun 3 ans ou plus d'expérience sur le territoire** , ainsi qu'une expérience et une formation en équipement de canyon.

Pour ce faire, il suffira de présenter une Déclaration responsable de la disponibilité de l'équipement susmentionné suivant **l'ANNEXE I. Modèle de DÉCLARATION RESPONSABLE.**

Si l'entreprise est adjudicataire du marché, et avant la signature du contrat, pour justifier de sa compétence technique, elle devra présenter une photocopie du diplôme ou de la qualification des guides qui composent l'équipe technique, un CV des membres de l'équipe reflétant leurs années d'expérience dans le domaine, et une liste des ressources matérielles dont dispose l'entreprise (véhicules, matériels spéciaux, etc.).

8. PRIX DU CONTRAT

Document 3 : Proposition économique. Conformément à l'ANNEXE II. Modèle d'OFFRE ÉCONOMIQUE

Le budget maximum d'enchères (hors TVA) est le suivant, en fonction des différentes zones, classées par Lots.

Zone ou région	CANYON	LOT	BUDGET MAXIMUM (HORS TVA)
Jacétanie	Phage	LOT **1**	**1.100,00 €**
	Aguaré		
Alto Gállego	Luc	LOT **2**	**1.100,00 €**
	Gorgol		
Sobrarbe	Viandicus	LOT **3**	**1.100,00 €**
	Mirabal		
Ribagorza	Aigueta de Barbaruens	LOT **4**	**1.100,00 €**
	Liri		
Sierra de Guara	Véro	LOT **5**	**1.100,00 €**
	Fourmi		
La Soule	Ourdaybi	LOT **6**	**600,00 €**
Vallée d'Aspe	Anitch	LOT **7**	**600,00 €**
Vallée d'Ossau	Soussouéou	LOT **8**	**2.000,00 €**
	Mordre		
	Annulation		
	Bious Gabas		

Tableau 2. Réseau de canyons transfrontaliers. Budgets maximum. TVA exclue

La somme de tous les budgets maximums d'enchères pour tous les lots est de HUIT MILLE SEPT CENTS EUROS (8 700,00 €), HORS TVA.

Les offres doivent inclure une proposition financière pour les travaux à réaliser, qui sera identifiée comme Document 3 : Proposition financière, suivant **l'ANNEXE II. Modèle d'OFFRE ÉCONOMIQUE.**

9. CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX.

L'adjudicataire devra établir un rapport à la fin de la saison 2025 reflétant les travaux réalisés en matière de prescription, de contrôle et de suivi. Ces rapports comprendront des preuves graphiques des tâches effectuées (par exemple, visite physique du canyon, photos d'incidents dans le canyon, etc.).

Dans des circonstances exceptionnelles et dans des circonstances particulières, de nouveaux rapports peuvent être exigés.

10. ENVIRONNEMENT

L'attributaire sera responsable de tout incident environnemental qu'il provoquerait, dégageant le GECT PIRINEOS-PYRÉNÉES de toute responsabilité. Pour prévenir de tels incidents, l'adjudicataire adoptera généralement des mesures préventives appropriées dictées par de bonnes pratiques de gestion, notamment celles liées à l'évitement des rejets liquides indésirables dans les cours d'eau et à l'élimination de tout type de déchets, avec une attention extrême à la bonne gestion des déchets classés comme dangereux.

11. SÉCURITÉ ET SANTÉ

L'attributaire sera tenu de respecter les dispositions de la réglementation en matière de prévention des risques professionnels et d'améliorer constamment son action de prévention dans son champ d'action et conformément à la législation en vigueur.

12. AUTORISATIONS

L'adjudicataire sera responsable de l'obtention de tous les permis et autorisations nécessaires à l'exécution des travaux.

13. MODE DE PAIEMENT

Deux paiements uniques seront effectués, dès l'émission de la facture correspondante, répartis comme suit :

PAIEMENTS	MONTANT
1er versement (en début de saison) · Juin 2025	50%
2ème versement (en fin de saison). Novembre 2025	50%

Tableau 3. Mode de paiement et dates

14.DATE LIMITE ET SOUMISSION DES OFFRES

La date limite de dépôt des offres sera le :

Mardi 29 avril 2025

L'offre doit être soumise par courrier électronique (contraacion@pirineos-pyrenees.eu) ou en remettant la proposition en personne au siège du GECT PIRINEOS-PYRÉNÉES dans le délai indiqué.

Appels d'offres A/A
GECT Pyrénées - Pyrénées
Rue Levante n° 10.
22700- Jaca (ESPAGNE)

Pour toute question ou clarification, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : contratacion@pirineos-pyrenees.eu

15.DROITS DE PROPRIÉTÉ

L'adjudicataire ne peut utiliser pour lui-même, ni promouvoir auprès de tiers, aucune information relative à l'œuvre, ni publier, en tout ou en partie, aucun de ses contenus sans l'autorisation écrite préalable de cette obligation. Dans tous les cas, l'entrepreneur sera responsable de tout dommage découlant du non-respect de cette obligation.

Jaca, à compter de la date de signature électronique.

25185148X JACOBO RAMIREZ (R: Q2200792F)

Firmado digitalmente por 25185148X JACOBO RAMIREZ (R: Q2200792F)
Fecha: 2025.04.14 17:37:11 +02'00'

Jacobo Ramírez Conte

Directeur du GECT PIRINEOS-PYRÉNÉES

du GECT Pyrénées - Pyrénées

ANNEXE I. MODÈLE DE DÉCLARATION RESPONSABLE

Monsieur/Madame avec numéro DNI

en votre nom propre ou au nom de l'entreprise avec CIF :

comme[1]

afin de participer au contrat intitulé SERVICE DE PRESCRIPTION, DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DU RÉSEAU DE CANYONS TRANSFRONTALIÈRES DESTINATION PIRINEOS-PYRÉNÉES POUR 2025 (AECTPP-2025-11)

convoqué par [2]le **GECT PIRINEOS-PYRÉNÉES**

DÉCLARE SOUS SA RESPONSABILITÉ :

a) Que l'entreprise qu'elle représente remplit les conditions de capacité, de représentation, de solvabilité technique décrites au point 7 du présent document, y compris l'engagement d'affecter l'équipe technique requise, et s'engage, dans le cas où la proposition d'attribution est en sa faveur, à fournir les documents indiqués audit point **7 . *SOLVABILITÉ TECHNIQUE*** de cette spécification.

b) Que la société qu'il représente n'est soumise à aucune interdiction de contracter et est à jour du respect des obligations fiscales applicables et des obligations de Sécurité Sociale imposées par les dispositions en vigueur.

c) Que l'offre présentée par la société susmentionnée a tenu compte des obligations découlant des dispositions en vigueur en matière de protection de l'emploi, de conditions de travail et de prévention des risques professionnels, ainsi que de protection de l'environnement.

Dans…… un,… ….de…… ……..de 2025

(SCEAU DE L'ENTREPRISE ET SIGNATURE AUTORISÉE)

SIGNÉ : ……

[1]Indiquer la représentation que le déclarant détient dans la société
[2]Indiquez l'organisme, l'unité ou l'entité qui traite le dossier de passation de marché.

ANNEXE II. MODÈLE D'OFFRE ÉCONOMIQUE

Monsieur/Mme . avec numéro DNI

avec adresse à

au nom [3]de la société avec numéro CIF

et ayant son domicile fiscal à

informé de l'annonce publiée par le GECT PIRINEOS-PYRÉNÉES

et les conditions et exigences requises pour l'attribution du marché pour le SERVICE DE PRESCRIPTION, DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DU RÉSEAU DE CANYONS TRANSFRONTALIÈRES DESTINATION PIRINEOS-PYRÉNÉES POUR 2025 (AECTPP-2025-11)

est engagé,

Prendre en charge l'exécution de celle-ci , dans le strict respect des exigences et conditions exprimées, pour un montant de [2] correspondant au lot n°

Le soumissionnaire précise que l'offre économique totale soumise se décompose comme suit :

Offre économique

Montant de base (€) :	
Montant de la TVA (€) :	
Montant total (€):	

, à partir de 2025

Signé:

[3] Indiquez si l'offre est faite en votre nom propre ou au nom de l'entreprise que vous représentez.
[2] Exprimer clairement, par écrit et en chiffres, le montant en euros, TVA comprise, pour lequel le proposant s'engage à l'exécution du marché.